

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE TREIZE AVRIL (13/04/2023)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 07 avril, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRÉSENTS : 24**

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme DESCAMPS Marie-Line, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Marie CAVALIE, **Conseillers Municipaux**.

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : 7**

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), Mme Danièle PUCHOUAU (PAPUGA) (représentée par Madame Sophie LOPEZ), Mme Reine-Claude ORTALO (représentée par Monsieur Romain LOPEZ), Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT) (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Madame Stéphanie GAYET), M. DUPARC Robert (représenté par Monsieur Jean-Claude LORENZO), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

**ÉTAIENT EXCUSÉS : 2**

M. Jérôme POUGNAND, M. Pierre PUCHOUAU, **Adjoint**,

Monsieur Luc PORTES est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme POUGNAND ne prend pas part au vote.

25 – 13 avril 2023

**25. Subventions aux associations sportives « Pass'Sport Moissac » - 2023**

Rapporteur : Monsieur LERMINEZ.

Vu l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la commission des Finances du 6 avril 2023,

**Considérant** les justificatifs fournis par les associations sportives permettant d'apprécier le nombre de licenciés de moins de 18 ans pour la saison 2022-2023,

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A 25 voix pour et 6 voix contre (Mmes CAVALIE, HEMMAMI, MM. BOUSQUET,**  
**DUPARC, LORENZO, VELA),**

**APPROUVE** les subventions dites « Pass'Sport Moissac » aux associations dont le nom figure ci-dessous :

Nom de l'association	Pass Sport Moissac 2023
AVENIR MOISSAGAIS	5 850 €
AVIRON CLUB MOISSAC	2 250 €
BOXING MOISSAGAIS	3 690 €
CONFLUENCES FOOTBALL CLUB	8 460 €
KARATE CLUB MOISSAGAIS	2 430 €
MOISSAC ATHLETISME	5 715 €
MOISSAC CASTELSARRASIN BASKET BALL (MCBB)	8 775 €
MOISSAC FEMININ HANDBALL	315 €
MOISSAC GYM	5 310 €
MOISSAC JUDO	3 240 €
TENNIS CLUB MOISSAGAIS	9 180 €
TERRE DES CONFLUENCES VOLLEY BALL	1 710 €
<b>TOTAL</b>	<b>56 925 €</b>

Pour copie conforme  
Moissac, le 17 avril 2023

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Luc PORTES

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :